

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-206 du 11 Juillet 1994

Chargeant Monsieur KPATOUKPA Lazare, Ministre des Travaux Publics et des Transports de l'intérim de Monsieur AHOYO Jean-Roger, Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme pour compter du 24 Juin 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 24 Juin 1994 Monsieur KPATOUKPA Lazare, Ministre des Travaux Publics et des Transports est chargé de l'intérim du Ministre de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme pendant l'absence de Monsieur AHOYO Jean-Roger.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 11 Juillet 1994

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégation, le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 MEPR-DN 2 SGG 4 MTPT-MEHU 8 AUTRES MINISTÈRES 16 DEPARTEMENTS 6 JO 1.--